

URBANISATION DU SECTEUR DE BONICE LE PROJET ÉVOLUE

COMMUNE DE BOUILLARGUES

LE PÉRIMÈTRE ÉVOLUE ...

Le périmètre du projet de nouveau quartier sur le secteur Bonice a été modifié pour s'adapter au mieux aux contraintes écologiques, hydrauliques, techniques et humaines du site. Il est passé de 15 hectares initialement à environ 6 hectares aujourd'hui.

LES OBJECTIFS DU PROJET RESTENT LES MÊMES !



OBJECTIFS EN TERMES D'HABITAT

- Assurer une **diversité des formes urbaines** : logements individuels, logements intermédiaires (individuels groupés et maisons de ville) et logements collectifs.
- Assurer une **diversité des produits de logements** afin de proposer des logements adaptés à tous et favoriser la **mixité sociale**. Le programme devra prévoir la réalisation d'au moins **30% de logements locatifs sociaux**.



OBJECTIFS EN TERMES DE DÉPLACEMENTS

- Assurer une **desserte interne au quartier**, avec une voirie principale en double sens et des voiries secondaires pour desservir les logements.
- Aménager des **cheminements doux**, en particulier le long du Vallat de la Rière, mais aussi à l'intérieur du quartier.



OBJECTIFS EN TERMES D'ENVIRONNEMENT ET DE PAYSAGE

- Fixer une **limite claire et qualitative à l'urbanisation Est de la commune**.
- Créer un **espace tampon avec le tissu urbain existant, en valorisant le Vallat de la Rière** : liaisons douces, espaces verts, bassins de rétention.



OBJECTIFS EN TERMES D'ESPACES PUBLICS

- Aménager des espaces publics qualitatifs**, qui seront des lieux de sociabilisation des habitants du futur quartier.



Anthony Pascual Architecte

LE PROJET

- Production de **130 logements**
- Hauteur du bâti limitée au **R+1**
- Création d'un **parc de 1,1 hectares** et mise en valeur du Vallat de la Rière
- Une **voirie principale en double sens** et des voiries secondaires pour desservir les habitations
- Création de **cheminements doux**, en particulier le long du Vallat de la Rière
- Mise en valeur des **limites de l'urbanisation**
- Conservation de **haies d'arbres**

LES CHIFFRES DU PROJET

130
logements

44

logements collectifs
(dont 22 locatifs
sociaux)

85

terrains à bâtir
(dont 17 locatifs
sociaux)

Un parc d'une
superficie de
1,1 hectares

Légende

LOGEMENT

- Logement individuel
- Logement collectif R+1

VOIRIE

- Voirie principale
- Voiries secondaires
- Cheminements doux

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- Le parc
- Bassin de rétention
- Aménagement des berges du Vallat de la Rière
- Espace restant à définir
- Milieu à conserver

La SPL AGATE accompagne
la Commune dans la réalisation
de cette programmation.

